Droit

mis à jour le 15/07/2024

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38206

Master 2 Droit Privé - Droit du Marché et du Patrimoine Artistiques (M2_DMPA)

PRÉSENTATION

Présentation de la formation

Objectifs de la formation

Métiers visés

Rythme d'alternance

- de septembre à octobre : alternance université et entreprise
- de novembre à janvier : entreprise
- de février à avril : alternance université et entreprise
- de mai à début septembre : entreprise
- mi-septembre : soutenances mémoires

Dates de la formation et volume horaire

01/09/2025 > 28/08/2026 (402 heures)
Durée : 1 an

ADMISSION

Conditions d'admission

Pré-requis :

NIVEAU D'ENTRÉE : Bac +4
L'admissibilité se fait sur dossier.
Les conditions préalables pour accéder au diplôme sont les suivantes :
Le candidat doit être titulaire d'un master 1 en droit, en sciences politiques, en histoire de l'art ou d'un diplôme admis en équivalence. La formation est également ouverte aux candidats qui ont suivi un cursus de gestion ;

Il est préférable que le candidat ait antérieurement effectué des stages auprès des acteurs du monde de l'art. En toute hypothèse, le curriculum vitae du candidat doit révéler un intérêt pour les métiers du monde de l'art.

Modalités de candidature

L'admission au Master 2 se déroule en deux étapes :
1) l'admissibilité sur dossier suivant les critères sus-mentionnés
2) l'admission à la suite d'une audition de 15 à 20 minutes.

CONTACTS

Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Héloïse AVERLAN

contact@formasup-paris.com

Ghizlaine BOURAS

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.

PROGRAMME

Code RNCP 38206

Direction et équipe pédagogique

Programme détaillé de la formation	Volume horaire session - 1 année 1
Fondamentaux de l'histoire de l'art	26h
Histoire du marché de l'art	26h
Enjeux contemporains du marché de l'art	26h
Enjeux contemporains du marché de l'art	20h
Droit des ventes d'oeuvres d'art (international, européen et français)	40h
Droit public des oeuvres d'art	30h
Assurances des oeuvres d'art et du patrimoine artistique	15h
Expertise des oeuvres d'art	15h
Fiscalité du marché de l'art	20h
Ingénierie du patrimoine artistique privé	25h
Valorisation des collections et communication	25h
Exposition et régie des oeuvres d'art	10h

Fondations et mécénat	15h
Propriété intellectuelle et oeuvres d'art	15h
Protection pénale des oeuvres d'art	20h
Restitution des oeuvres d'art et recherche de provenance	16h
Gestion, marketing et comptabilité	15h
Anglais juridique TD	30h
Conduite de projets	13h

Modalités pédagogiques

Cours magistraux
Cas pratiques, mise en situation
Exposés
Réalisation de projets de groupe
Visites de musées

Contrôle des connaissances

Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES

Mettre en application des savoirs hautement spécialisés en art

- Voir - observer - identifier - évaluer des objets et oeuvres d'art.

Utiliser des techniques commerciales

- Développer des marchés.
- Valoriser et vendre des objets et des oeuvres d'art.
- Fidéliser la clientèle.

Exploiter les connaissances juridiques pour résoudre des situations

- Qualifier
- Mesurer les avantages et risques. Résoudre un contentieux.
- Développer une argumentation

Mettre en oeuvre une politique culturelle

- Protéger et valoriser une collection ou un patrimoine
- Créer un événement culturel
- Diffuser des connaissances